



Programme des dossiers médicaux électroniques (DME) – Ministère de la Santé

Rapport de la vérificatrice générale – Volume II, Chapitre 2 – 2020

Pourquoi est-ce important?

- Le DME est une composante importante du dossier de santé de chaque Néo-Brunswickois. Il est sensé à consigner les consultations chez le médecin et les ordonnances, à permettre l'accès aux résultats de laboratoire et fournir des renseignements stratégiques qui aident à la planification et à la conception d'un système de santé efficient et efficace.
- Pendant huit ans, soit de 2012 à 2019, le ministère de la Santé a travaillé sur la mise en œuvre d'un système de DME intégré.
- La province a investi plus de 26 millions de dollars dans la mise en œuvre et l'administration du programme de DME.
- L'échec du programme de DME pourrait avoir une incidence négative sur les résidents du Nouveau-Brunswick et sur l'avenir de la prestation des soins de santé dans la province.

Conclusions générales

- Le programme provincial de DME n'a pas réussi à atteindre les résultats attendus. Après huit ans et un investissement de 26 millions de dollars, moins de la moitié des médecins admissibles avaient adopté le système.
- Le Ministère est allé de l'avant avec un DME à fournisseur unique alors qu'il savait que le modèle commercial était douteux dès le départ.
- La structure de prestation complexe, dans laquelle Velante Inc. agissait comme intermédiaire, a affaibli la gouvernance et la surveillance du programme par le Ministère et n'était pas dans l'intérêt supérieur des Néo-Brunswickois.
- Le Ministère semble avoir assumé tous les risques, alors que le programme était administré par la Société médicale du

Nos constatations

Échec de la surveillance par le Ministère et reddition de comptes déficiente

- Le Ministère a adopté une approche de non-intervention en ce qui concerne le financement du DME.
- Le Ministère n'a pas surveillé l'efficacité du programme.
- Le Ministère n'a pas examiné les documents financiers des bénéficiaires de financement pour vérifier l'utilisation des fonds.
- Le Ministère n'a pas demandé de comptes aux bénéficiaires de financement sur l'utilisation des fonds et les résultats obtenus.
- Le Ministère a continué à financer le programme malgré des signes évidents d'échec.
- Un audit du programme n'a pas eu lieu pour évaluer l'atteinte des résultats du programme et le respect des critères de financement.
- L'utilisation continue du DME n'est pas un critère de financement.

Échec du modèle provincial de DME à fournisseur unique

- Modèle opérationnel non viable dès le départ.
- Moins de 50 % des 800 médecins admissibles ont adopté le système provincial de DME.
- Malgré de nombreuses prolongations, la cible de mise en œuvre par les médecins établie par Inforoute Santé du Canada n'a jamais été atteinte.
- Les DME ne sont toujours pas pleinement intégrés au système de dossiers de santé électroniques.
- L'intégration des laboratoires, une composante essentielle souhaitée, a été considérablement retardée.
- Le modèle de DME à fournisseur unique a finalement été abandonné en 2019.
- Le Nouveau-Brunswick a l'un des taux d'adoption de DME les plus faibles du Canada.